



L'OBSERVATOIRE AGRICOLE

LA POPULATION AGRICOLE

Le Territoire de L'Agence d'Urbanisme
de l'Artois



EDITO

Depuis plusieurs décennies, **l'emploi agricole en France est sujet à de profondes transformations**. Ces mutations s'expliquent par la modernisation des exploitations, la mécanisation croissante des tâches, mais aussi par l'évolution des attentes sociétales en matière d'environnement, de bien-être animal ou encore de circuits courts.

Bien qu'il ne représente aujourd'hui qu'une part marginale de l'emploi total à l'échelle nationale, **le secteur agricole conserve un rôle central dans de nombreux territoires ruraux**. Il est non seulement **pourvoyeur d'emplois directs** — permanents ou saisonniers — mais génère également **de nombreuses activités en amont** (fournitures agricoles, machinisme) **et en aval** (transformation agroalimentaire, logistique), formant ainsi un écosystème économique complet.

Dans ce paysage national, la région Hauts-de-France occupe une place particulière. Son agriculture est fortement orientée vers les grandes cultures (blé, betterave, pommes de terre), avec des exploitations de taille importante et souvent très spécialisées. **Cette structuration favorise une productivité élevée**, mais elle s'accompagne aussi d'une **forte mécanisation et d'un recours important à la main-d'œuvre** salariée, notamment dans les filières à forte saisonnalité comme le maraîchage ou l'horticulture. **En 2021, l'agriculture représentait environ 2 % de l'emploi régional. Cette part est en baisse constante depuis plusieurs années**, reflet d'une tendance nationale marquée par la diminution du nombre d'exploitants agricoles et par la concentration des exploitations. À cela s'ajoutent des défis communs à l'ensemble du territoire français : difficultés de recrutement, manque d'attractivité des métiers agricoles, renouvellement incertain des générations, et nécessité d'adaptation aux transitions écologiques, économiques et technologiques.

À l'échelle départementale, le Pas-de-Calais illustre bien la diversité des systèmes agricoles présents dans les Hauts-de-France. Si l'agriculture y représente une part modérée de l'emploi global, elle conserve un rôle structurant dans certains territoires ruraux. Malgré un recul progressif de l'emploi agricole, ce secteur reste un levier important de vitalité économique locale.

Mais qu'en est-il sur le territoire d'étude ? **Cette publication s'appuie sur les données les plus récentes issues du Recensement Général Agricole (RGA)** afin de répondre à plusieurs questions clés : **Comment évolue le nombre de chefs d'exploitation ? Quelle est la tendance globale de l'emploi agricole ? Le territoire constitue-t-il un pôle d'attractivité pour les Industries Agro-Alimentaires (IAA) ?**

LA POPULATION AGRICOLE

Indicateur N°14

Le nombre d'actifs agricoles (RGA)

Comment évolue le nombre d'actifs agricoles ?

ZOOM SUR : CHEFS D'EXPLOITATIONS, COEXPLOITANTS

Le chef d'exploitation, ou premier coexploitant, est la personne physique qui assure la gestion courante et quotidienne de l'exploitation. Il s'agit de la personne qui prend les décisions au jour le jour. Par convention, on ne retient qu'une seule personne comme chef d'exploitation ou premier coexploitant : celle qui assure la plus grande part de responsabilité. Les autres personnes physiques qui participent à la gestion courante de l'exploitation sont des coexploitants.

En 2020, le territoire de l'Agence comptait 1 614 exploitations agricoles, sur lesquelles travaillaient 2 200 chefs d'exploitation et coexploitants. Ce nombre est en diminution depuis 2010. Parmi eux, 539 sont des coexploitants familiaux. Entre 2010 et 2020, le nombre de chefs d'exploitation et de coexploitants a reculé de 9,7 %, tandis que celui des coexploitants familiaux a progressé de 3,4 % sur la même période. **À ces actifs s'ajoutent 527 autres membres de la famille travaillant sur les exploitations en 2020.** Toutefois, cette main-d'œuvre familiale connaît une forte baisse, enregistrant une diminution de 35,3%.

Cette tendance s'explique par plusieurs facteurs : le désintérêt des jeunes pour le métier, la modernisation et la mécanisation qui réduisent le besoin en main-d'œuvre familiale, l'évolution des modes de production, ainsi que la nécessité pour le conjoint d'apporter une source de revenus supplémentaire afin d'assurer une plus grande stabilité financière et de limiter les risques économiques.

Face à cette diminution, les exploitations agricoles ont davantage recours à des salariés permanents (hors famille), dont le nombre s'élève à 706 en 2020 sur le territoire de l'Agence. Cette main-d'œuvre non familiale est en forte augmentation, avec une hausse de 27,9 % en dix ans.

Quant à la main-d'œuvre saisonnière, elle joue un rôle essentiel, en particulier pour les cultures nécessitant un travail accru à certaines périodes de l'année. Cependant, en 2020, on dénombrait 1 251 actifs, un effectif légèrement en déclin depuis 2010.

Agence d'Urbanisme de l'Artois – Nombre d'actifs

	2010	2020	10/20
Main d'œuvre totale	5 097	4 684	-8,1%
Chefs d'exploitations, coexploitants	2 437	2 200	-9,7%
dont coexploitants familiaux	521	539	+3,4%
Main d'œuvre familiale	815	527	-35,3%
Salariés permanents (hors famille)	552	706	+27,9%
Sous total main d'œuvre permanente	3 804	3 433	-9,7%
Saisonniers et salariés occasionnels	1 293	1 251	-3,2%

Source : RGA 2010 et 2020. Réalisation : AULA

À une échelle plus locale, trois des quatre territoires composants celui de l'Agence enregistrent une diminution de la main-d'œuvre totale. En effet, la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, ainsi que les Communautés de Communes du Ternois et des 7 Vallées connaissent une baisse respective de 3,8 %, 9 % et 15,2 % entre 2010 et 2020. La diminution la plus marquée est observée sur le territoire des 7 Vallées. **Seule la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin maintient une stabilité de sa main-d'œuvre totale.**

La main-d'œuvre dite « permanente » est en recul sur l'ensemble des territoires, avec des variations selon les catégories d'actifs. Les chefs d'exploitation et coexploitants sont en baisse partout, tandis que le nombre de salariés permanents non familiaux est en hausse dans chaque territoire.

Concernant la main-d'œuvre saisonnière, elle progresse sur l'ensemble des territoires, à l'exception de la Communauté de Communes des 7 Vallées, qui enregistre une diminution significative de 32,4 % entre 2010 et 2020.

Nombre d'actifs

	Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane			Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin			Communauté de Communes du Ternois			Communauté de Communes des 7 Vallées		
	2010	2020	10/20	2010	2020	10/20	2010	2020	10/20	2010	2020	10/20
Main d'œuvre totale	1 822	1 753	-3,8%	365	365	0%	1 564	1 425	-9%	1 346	1 141	-15,2%
Chefs d'exploitations, coexploitants	851	755	-11,3%	198	172	-13,1%	849	769	-9,4%	539	504	-6,5%
dont coexploitants familiaux	154	159	+3,2%	34	35	+3%	220	216	-1,8%	113	129	+14,2%
Main d'œuvre familiale*	261	198	-24,1%	41	42	+2,4%	311	164	-47,3%	202	123	-39,1%
Salariés permanents (hors famille)	211	248	+17,5%	46	56	+21,7%	144	195	+35,4%	151	207	+37,1%
Sous total main d'œuvre permanente	1 323	1 201	-9,2%	285	270	-5,6%	1 304	1 128	-13,5%	892	834	-6,5%
Saisonniers et salariés occasionnels	499	552	+10,6%	80	95	+18,7%	260	297	+14,2%	454	307	-32,4%

Source : RGA 2010 et 2020. Réalisation : AULA

***Main d'œuvre familiale** : membre de la famille travaillant de manière permanente (au moins 8 mois sur l'année à temps partiel ou à temps complet) hors coexploitants ou associés actifs familiaux.

À cette même échelle, la présence des femmes parmi les chefs d'exploitation et coexploitants reste marginale, représentant seulement entre 15 % et 25 % des effectifs en 2020.

Nombre d'actifs – Part des femmes

	Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane			Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin			Communauté de Communes du Ternois			Communauté de Communes des 7 Vallées		
	2010	2020	10/20	2010	2020	10/20	2010	2020	10/20	2010	2020	10/20
Chefs d'exploitation, coexploitants	851	755	-11,3%	198	172	-13,1%	849	769	-9,4%	539	504	-6,5%
Part des femmes	20%	20%		22%	15%		25%	25%		25%	24%	

Source : RGA 2010 et 2020. Réalisation : AULA

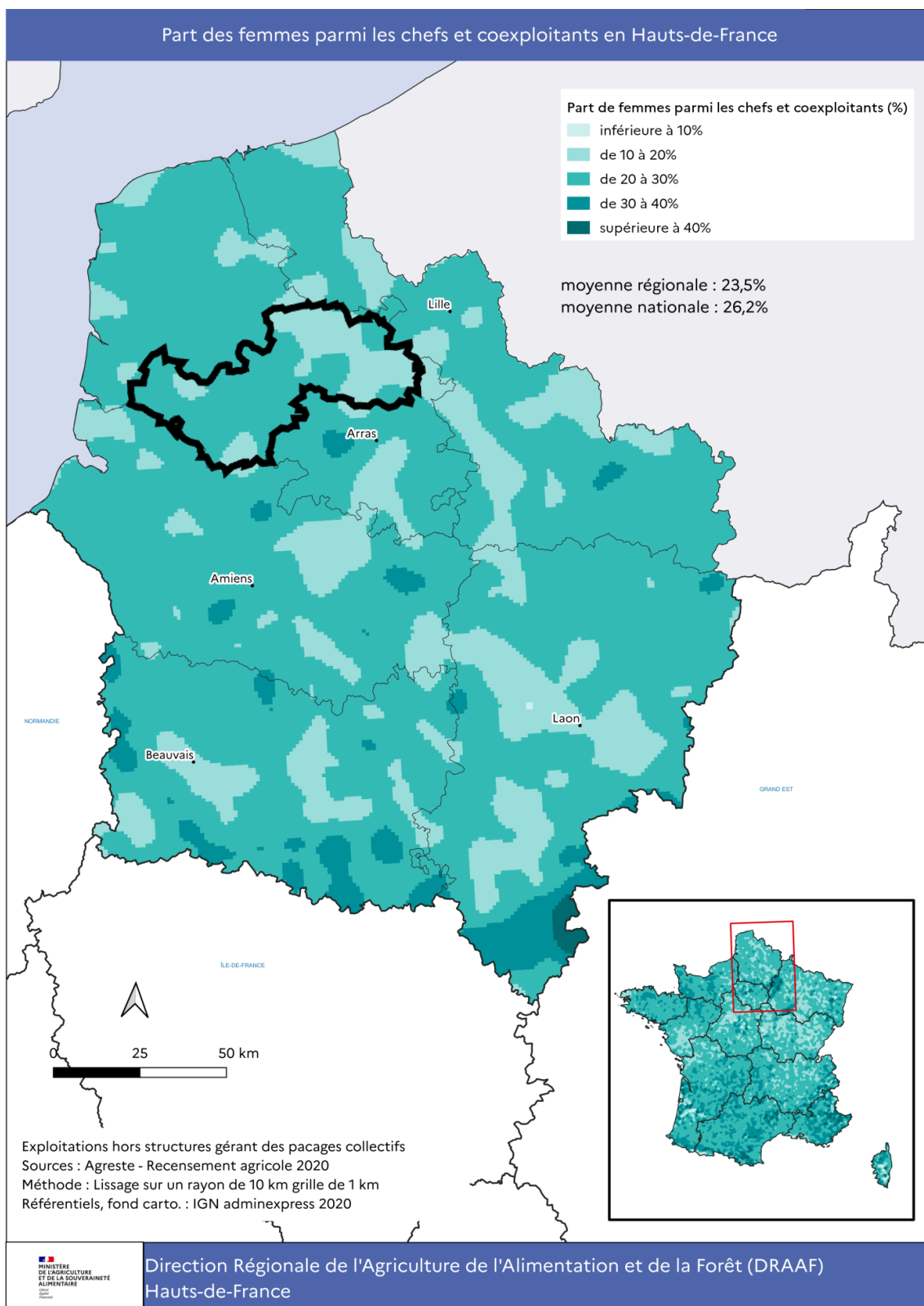


LA POPULATION AGRICOLE

Ces données sont corroborées par la carte ci-dessous, qui illustre qu'une large part du territoire étudié par l'Agence présente une proportion de femmes parmi les chefs et coexploitants comprise entre 10 % et 30 %.

Ces valeurs se rapprochent des moyennes observées à l'échelle régionale (23,5 %) et nationale (26,2 %).

Comme cela a été mentionné précédemment, et cela se confirme ici, la proportion de femmes parmi les chefs et coexploitants est moins élevée dans une grande partie des Communautés d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane et de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.



Indicateur N°15

L'emploi (RGA)

Comment évolue l'emploi agricole ?

ZOOM SUR : L'EQUIVALENT TEMPS PLEIN (ETP)

Un équivalent temps plein correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière (un ETP = au moins 1 600 heures travaillées sur l'année).

Les transformations du monde agricole ont également eu un impact fort sur l'emploi au sein des exploitations agricoles. En effet, l'emploi agricole, mesuré en Equivalent Temps-Plein (ETP) diminue également, au même titre que le nombre d'exploitations agricoles.

La main d'œuvre agricole sur le territoire de l'Agence représente en 2010 près de 3 176 ETP contre seulement 2 757 ETP en 2020, soit une baisse de 13,2%.

L'emploi agricole connaît ainsi une baisse quasiment similaire à celle du nombre d'exploitations.

La diminution du nombre d'exploitations a donc entraîné une diminution d'emplois, et ce malgré l'agrandissement des exploitations.

En 2020, les emplois sur les exploitations agricoles représentent un volume de travail de 2 757 ETP. Ce volume de travail est constitué à 76,2% par le travail des chefs d'exploitations, des co-exploitants ou d'autres actifs familiaux. Les salariés permanents représentent un volume de travail de 515 ETP, soit 18,7% du volume total, un chiffre qui est en hausse (+19,8% entre 2010 et 2020). La main-d'œuvre saisonnière contribue de manière significative au volume de travail, avec 141 ETP, soit 5,1 %, bien que cette contribution soit en diminution ces dernières années (-45,8% entre 2010 et 2020).

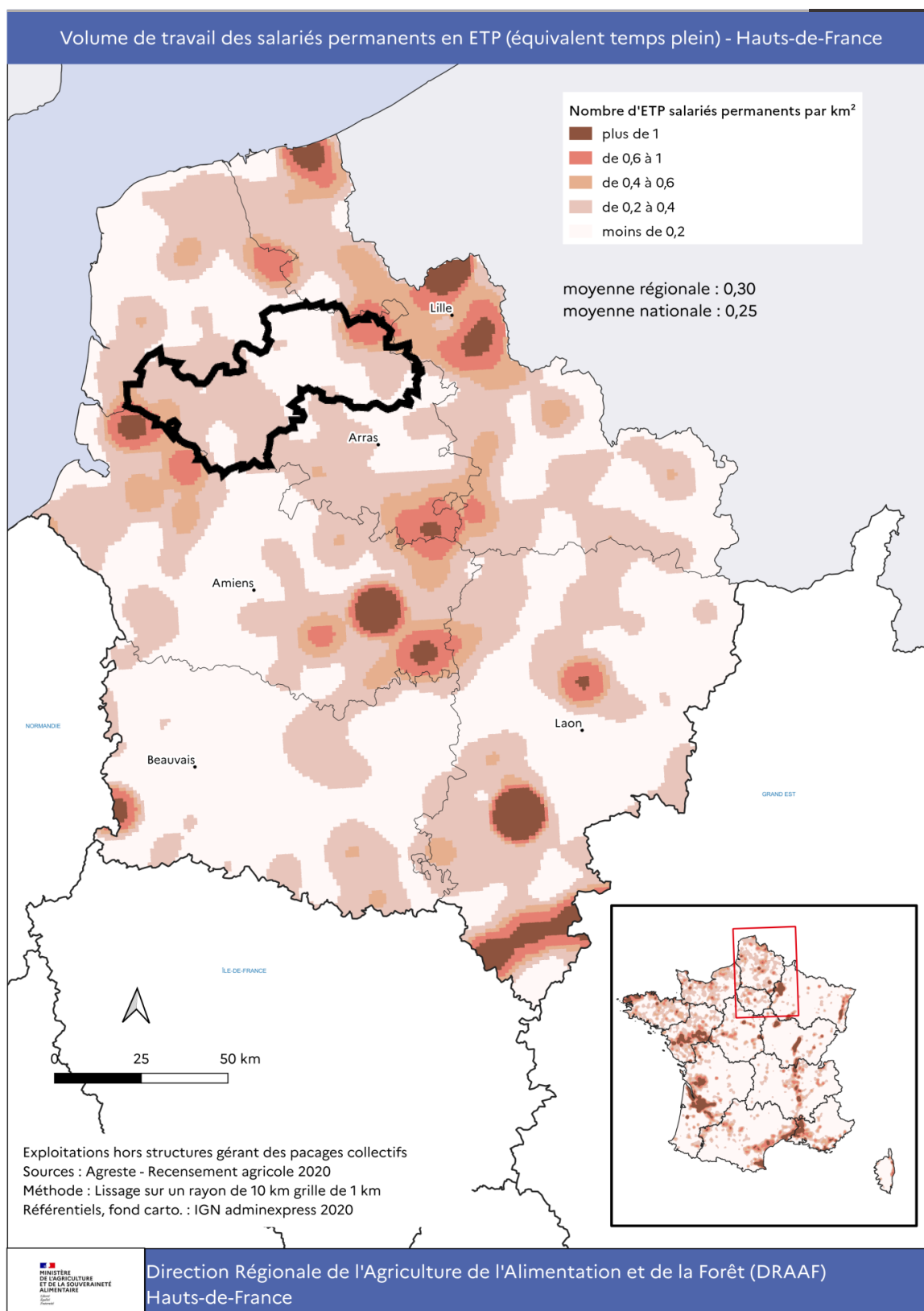
Agence d'Urbanisme de l'Artois – Volume de travail (ETP)			
	2010	2020	10/20
Main d'œuvre totale	3 176	2 757	-13,2%
Chefs d'exploitations, coexploitants	2 067	1 824	-11,8%
dont coexploitants familiaux	437	434	-0,7%
Main d'œuvre familiale	420	277	-34%
Salariés permanents (hors famille)	430	515	+19,8%
Sous total main d'œuvre permanente	2 917	2 616	-10,3%
Saisonniers et salariés occasionnels	260	141	-45,8%

Source : RGA 2010 et 2020. Réalisation : AULA

Le territoire de l'Agence compte en moyenne 0,25 ETP (Équivalents Temps-Plein) salarié permanent par km², ce qui est légèrement inférieur à la moyenne régionale et identique à la moyenne nationale. Toutefois, une distinction apparaît dans le nord-est du territoire, dans la région du Bas-Pays, où l'on dénombre entre 0,4 et 1 ETP salarié permanent par km² comme le montre la carte ci-dessous. Cela s'explique notamment par la forte concentration d'exploitations agricoles sur le territoire, ainsi que par le dynamisme de l'activité maraîchère.

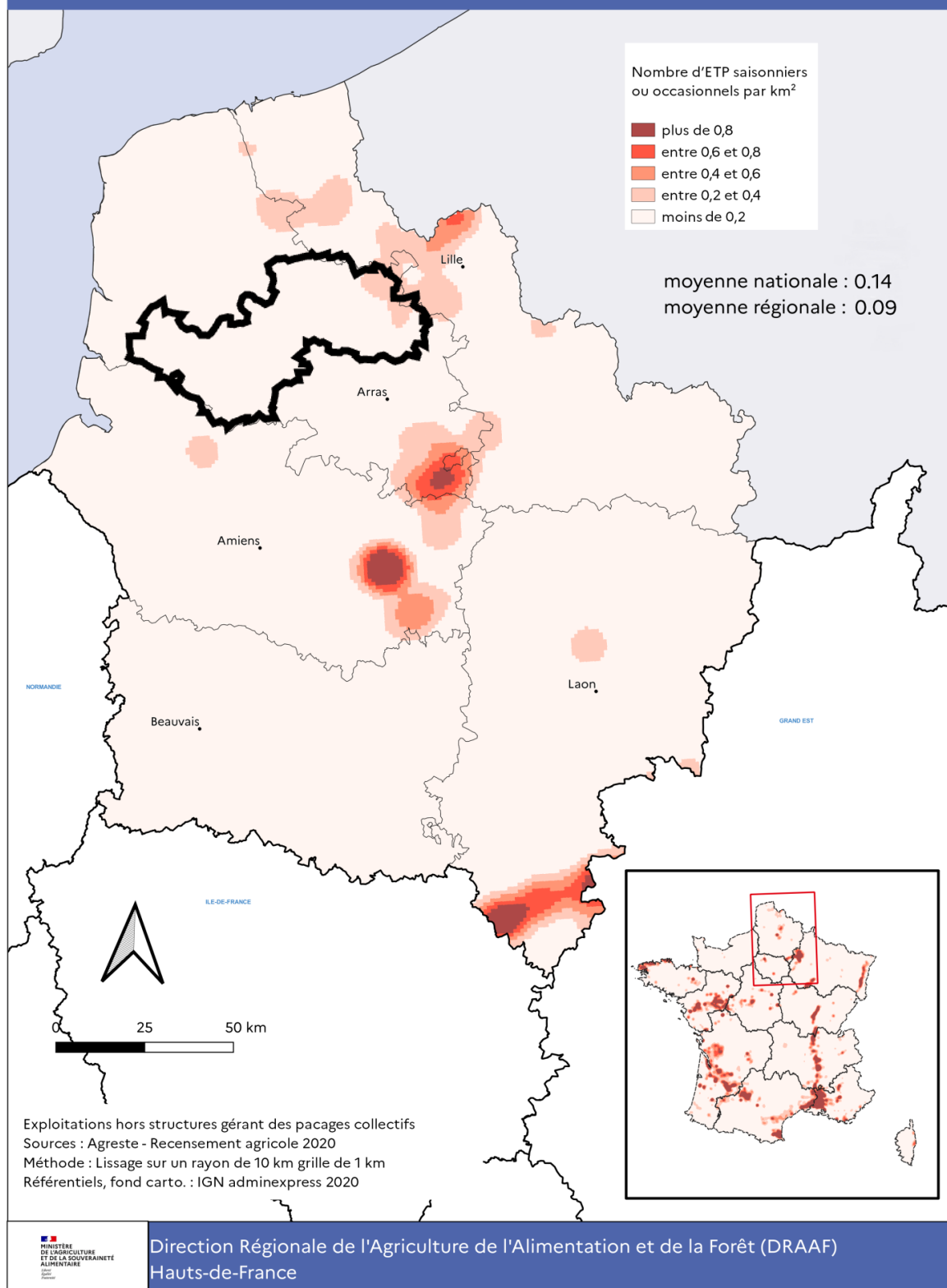


LA POPULATION AGRICOLE



Cette différence est également visible en ce qui concerne le nombre d'ETP saisonniers ou occasionnels par km². En effet, sur le Bas-Pays, le nombre varie entre 0,2 et 0,4 ETP par km², tandis que pour le reste du territoire de l'Agence, il est inférieur à 0,2 ETP par km² comme le montre la carte ci-contre. **En moyenne 0,07 ETP salarié non permanent par km² est comptabilisé sur le territoire.** Cela s'explique en grande partie par la forte présence du maraîchage sur le Bas-Pays, qui nécessite une main-d'œuvre importante, et notamment une main-d'œuvre saisonnière. Pour le reste de l'Agence, le faible nombre d'ETP s'explique par la prédominance des grandes cultures, qui requièrent moins de main-d'œuvre saisonnière.

Volume de travail total des salariés non permanents, en ETP (équivalent temps plein) - Hauts-de-France



Agence d'Urbanisme de l'Artois – Nombre d'ETP/km²			
	2010	2020	10/20
Salariés permanents	0,21	0,25	+
Salariés non permanents	0,13	0,07	-

Source : RGA 2010 et 2020. Réalisation : AULA



LA POPULATION AGRICOLE

À l'échelle de chaque EPCI, une évolution à la hausse du nombre de salariés permanents par km² est observable entre 2010 et 2020. À l'inverse, la tendance est à la baisse pour les salariés non permanents, à l'exception de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, où une évolution positive est observée.

	Nombre d'ETP/km ²											
	Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane			Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin			Communauté de Communes du Ternois			Communauté de Communes des 7 Vallées		
	2010	2020	10/20	2010	2020	10/20	2010	2020	10/20	2010	2020	10/20
Salariés permanents	0,26	0,27	+	0,15	0,18	+	0,16	0,22	+	0,24	0,32	+
Salariés non permanents	0,20	0,09	-	0,04	0,07	+	0,07	0,05	-	0,15	0,07	-

Source : RGA 2010 et 2020. Réalisation : AULA

Le nombre moyen d'ETP par ferme est resté stable sur les dernières années sur le territoire de l'Agence. On compte en moyenne **1,7 ETP par exploitation** aux différents recensements de 2010 et 2020.

	Agence d'Urbanisme de l'Artois – Nombre d'ETP moyen par exploitation		
	2010	2020	10/20
Nombre d'emploi moyen par exploitation	1,7	1,7	

Source : RGA 2010 et 2020. Réalisation : AULA

En effet, **cette stabilité doit être mise en regard de la forte augmentation de la taille des fermes.** Le nombre d'emploi moyen par exploitation agricole reste stable tandis que, dans le même temps, **la SAU moyenne par exploitation passe de 72,3 ha en 2010 à 83,6 ha en 2020.**

Rapporté aux surfaces agricoles, le nombre d'ETP agricole par hectare se replie passant de 2,3 ETP pour 100 ha de terres agricoles en 2010 à 2 ETP pour 100 ha en 2020. Cette baisse s'est opérée dans un contexte de profondes mutations technologiques. Les nouvelles méthodes de production, l'intensification de la mécanisation et le développement de matériels plus performants se sont traduits par un moindre besoin en main-d'œuvre.

Du point de vue de la composition de l'emploi agricole, les chefs d'exploitations, coexploitants et leurs familles restent le socle principal : ils représentent de 78,3% (2010) à 76,2% (2020) de l'emploi agricole aux derniers recensements. On observe toutefois une tendance à la baisse.

Par EPCI, le nombre d'ETP de la main d'œuvre totale a diminué de façon générale avec une baisse plus marquée sur la Communauté Béthune-Bruay, Artois Lys Romane et la Communauté de Communes du Ternois. Le volume de travail des chefs d'exploitations et coexploitants a également diminué sur l'intégralité du territoire de l'Agence alors que le volume de travail des salariés permanents (hors famille), à lui, augmenté.

Quant au volume de travail de la main d'œuvre saisonnière, ce dernier est en diminution sur 3 des 4 EPCI qui composent le territoire d'études. En effet, sur la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, ce volume est en augmentation de 54,5%.

Volume de travail (ETP)

	Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane			Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin			Communauté de Communes du Ternois			Communauté de Communes des 7 Vallées		
	2010	2020	10/20	2010	2020	10/20	2010	2020	10/20	2010	2020	10/20
Main d'œuvre totale	1 155	967	-16,3%	248	224	-9,7%	1 043	890	-14,7%	730	676	-7,4%
Chefs d'exploitations, coexploitants	719	630	-12,4%	179	139	-22,3%	730	638	-12,6%	439	417	-5%
dont coexploitants familiaux	124	134	+8,1%	31	28	-9,7%	188	171	-9%	94	101	+7,4%
Main d'œuvre familiale*	140	104	-25,7%	23	24	+4,3%	162	82	-49,4%	95	67	-29,5%
Salariés permanents (hors famille)	168	174	+3,6%	36	44	+22,2%	104	137	+31,7%	122	160	+31,1%
Sous total main d'œuvre permanente	1 027	908	-12%	238	207	-13%	996	858	-13,9%	656	643	-2%
Saisonniers et salariés occasionnels	128	59	-54%	11	17	+54,5%	47	32	-31,9%	74	33	-55,4%

Source : RGA 2010 et 2020. Réalisation : AULA

***Main d'œuvre familiale** : membre de la famille travaillant de manière permanente (au moins 8 mois sur l'année à temps partiel ou à temps complet) hors coexploitants ou associés actifs familiaux.

Le nombre moyen d'emploi par ferme par EPCI est compris entre 1,65 et 1,87 ETP par exploitation. Ce nombre est en baisse entre les deux recensements sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane et la Communauté de Communes du Ternois. Il est en revanche, en augmentation, sur la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et la Communauté de Communes des 7 Vallées.

Nombre d'ETP moyen par exploitation

	Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane			Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin			Communauté de Communes du Ternois			Communauté de Communes des 7 Vallées		
	2010	2020	10/20	2010	2020	10/20	2010	2020	10/20	2010	2020	10/20
Nombre d'emploi moyen par exploitation	1,68	1,67	-0,01	1,52	1,67	+0,15	1,70	1,65	-0,05	1,74	1,87	+0,13

Source : RGA 2010 et 2020. Réalisation : AULA



Indicateur N°16

L'emploi dans les Industries Agro-Alimentaires

Quelle place pour les Industries Agro-Alimentaires sur le territoire ?



ZOOM SUR : LES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

Dans cette étude, les Industries Agro-Alimentaires englobent la transformation des produits issus de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche en denrées destinées à la consommation humaine ou animale. Elles incluent également la production de divers produits intermédiaires non directement destinés à l'alimentation (définition INSEE).

Les chiffres ci-dessous proviennent des données de l'URSSAF, qui ne prennent en compte que les entreprises ayant une masse salariale active au cours du dernier mois de l'année, afin de garantir une plus grande précision des résultats.

Les activités Agro-Alimentaires particulièrement présentes sur le territoire d'action de l'Agence sont multiples : les industries de la viande et du poisson, la transformation de pommes de terre, la fabrication de produits laitiers (notamment de glaces et sorbets), de plats préparés et d'aliments pour animaux, mais aussi la meunerie et l'amidonnerie.

Parmi les plus grandes structures (50 salariés et plus), on retrouve :

Viande :

Bigard (Saint-Pol-sur-Ternoise) : Transformation et conservation de la viande de boucherie ;
Herta (Saint-Pol-sur-Ternoise) : Préparation industrielle de produits à base de viande ;
Pruvost Leroy (Saint-Hilaire-Cottes) : Transformation et conservation de la viande de boucherie ;
Elivia (Nœux-les-Mines) : Transformation et conservation de la viande de boucherie ;
Vasseur (Ruitz) : Préparation industrielle de produits à base de viande ;

Poisson :

Etablissement Simon – Dutriaux (Vendin-le-Vieil) : Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques ;

Fruits et légumes :

Ardo Violaines (Violaines) : Autre transformation et conservation de légumes ;
Mc Cain Alimentaire (Béthune – Harnes) : Transformation et conservation de pommes de terre ;

Produits laitiers :

Ingredia (Saint-Pol-sur-Ternoise) : Fabrication d'autres produits laitiers ;

Boulangerie, pâtisserie, pâtes :

Delifrance (Labeuvrière) : Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche ;
Les Moulins de Saint-Aubert (Beuvry) : Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche ;

Fabrication de boissons :

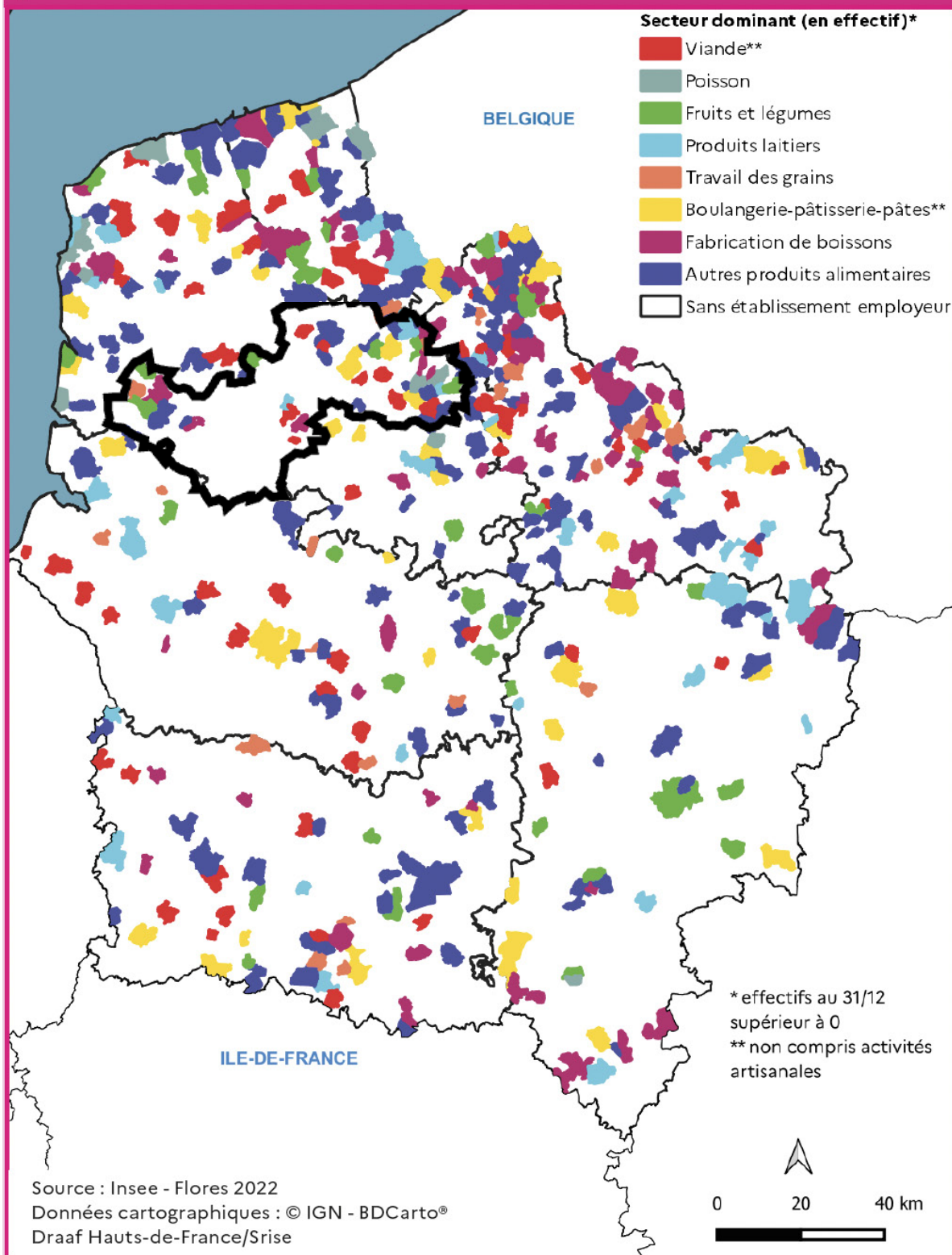
Fauconnier (Marconne/Hesdin-la-Forêt) : Production de boissons alcooliques distillées ;
Brasserie Castelain (Bénifontaine) : Fabrication de bière ;

Autres produits alimentaires :

Eurovanille (Gouy-Saint-André) : Fabrication d'autres produits alimentaires ;
Nestle Purina (Marconnelle) : Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie ;
Tereos France (Lillers) : Fabrication de sucre ;
SAS LIOT (Annezin) : Fabrication d'autres produits alimentaires.

L'industrie agroalimentaire

L'emploi dans les industries agroalimentaires par commune au 31/12/2022



[illegible]

LES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

sur le territoire de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois en 2024

● Industrie Agroalimentaire
(effectif salarié de 1 jusqu'à 2000 salariés)

■ Limite communale

□ Limite du territoire d'Agence

Sources : CAPFI 2025, IGN admin express
Réalisation : AULA - Mai 2025

Entre 2014 et 2023, le nombre d'établissements a diminué sur l'ensemble du territoire de l'Agence, passant de 300 à 261. Cette baisse s'observe également au sein de chacun des EPCI qui le composent.

Nombre d'établissements dans les Industries Agro-Alimentaires				
TERRITOIRE/ANNEE	2014	2019	2023	Evol. 14/23
Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane	131	115	113	-13,7%
Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin	120	110	103	-13,3%
Communauté de Communes du Ternois	25	21	22	-12%
Communauté de Communes des 7 Vallées	24	26	23	-4,2%
Agence d'Urbanisme de l'Artois	300	272	261	-12,7%

Source : INSEE - REE. Réalisation : AULA

La baisse du nombre d'établissements Agro-Alimentaires sur le territoire s'accompagne, de manière paradoxale, d'une augmentation des effectifs salariés sauf pour la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin qui enregistre une baisse des effectifs salariés notamment dû au départ de la société Cérélia à Liévin.

Cette dynamique peut s'expliquer soit :

- par la disparition de petites entreprises au profit de structures plus grandes et plus solides qui poursuivent leur croissance en taille et en effectif, et qui sont mieux positionnées sur le marché. ;
- par un processus de concentration économique, marqué par des fermetures et des fusions.

Effectifs salariés dans les Industries Agro-alimentaires				
TERRITOIRE/ANNEE	2014	2019	2023	Evol. 14/23
Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane	1 388	1 471	1 555	+12%
Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin	1 415	1 557	1 289	-8,9%
Communauté de Communes du Ternois	1 286	1 280	1 299	+1%
Communauté de Communes des 7 Vallées	545	573	735	+34,9%
Agence d'Urbanisme de l'Artois	4 634	4 881	4 878	+5,3%

Source : URSAFF. Réalisation : AULA



LA POPULATION AGRICOLE

Cette évolution illustre un processus de rationalisation des IAA, où la croissance des structures restantes compense numériquement la disparition de petites unités. Si le tissu entrepreneurial se réduit, **la filière Agro-Alimentaire semble néanmoins se renforcer en termes d'emplois et de capacité de production.**

La part des salariés des IAA dans l'ensemble des emplois du territoire de l'Agence reste faible, atteignant 4,3 % en 2023. Cette proportion est restée stable depuis 2014. Toutefois, à l'échelle des EPCI, des disparités importantes apparaissent. La Communauté de Communes du Ternois enregistre la part la plus élevée, avec 18,9 % des salariés travaillant dans les IAA, suivie de la Communauté de Communes des 7 Vallées, à 14,5 %. À l'inverse, cette part est nettement plus faible sur les territoires des Communautés d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, et de Lens-Liévin, avec respectivement 3,1 % et 2,4 % des salariés.

Part des salariés des Industries Agro-Alimentaires parmi l'ensemble des salariés

TERRITOIRE/ANNEE	2014	2019	2023	Evol. 14/23
Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane	2,9%	3,1%	3,1%	+0.21pts
Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin	2,9%	3%	2,4%	-0.47pts
Communauté de Communes du Ternois	19,2%	18,9%	18,9%	-0.32pts
Communauté de Communes des 7 Vallées	12%	12,7%	14,5%	+2.54pts
Agence d'Urbanisme de l'Artois	4,3%	4,4%	4,3%	0pt

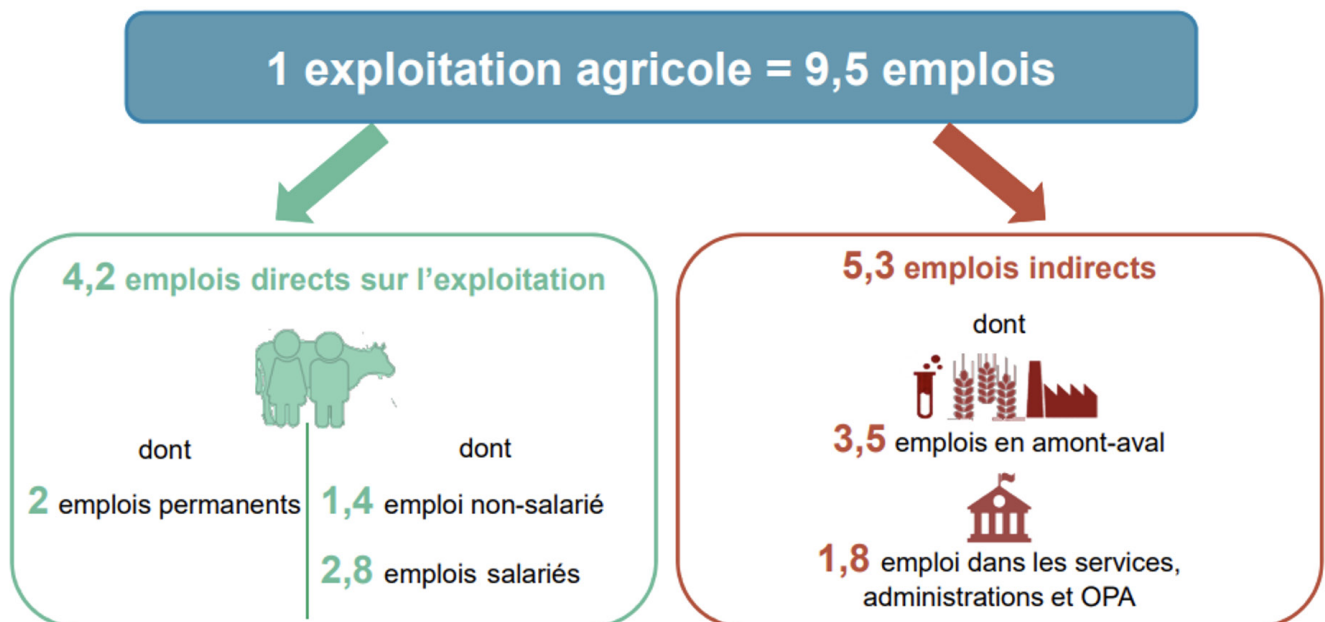
Source : URSAFF. Réalisation : AULA



Nombre d'emplois générés par une exploitation

Il est intéressant de noter que, dans les Hauts-de-France, une exploitation agricole génère en moyenne 9,5 emplois, répartis entre 4,2 emplois directs et 5,3 emplois indirects.

Une exploitation agricole régionale génère en moyenne l'emploi de 9,5 actifs



* en moyenne
Note : l'emploi correspond ici au nombre d'actifs travaillant dans l'ensemble des activités recensées de l'amont à l'aval, quelque soit le statut d'emploi, le contrat et le temps de travail.
Sources : Fichier agroalimentaire partenarial Hauts-de-France CCI-Agroé-Chambre d'agriculture 2016, ACOSS 2016, MSA 59-62 et MSA Picardie 2015, traitements Chambre d'agriculture Hauts-de-France



Ce ratio varie légèrement d'un département à l'autre. Dans le Pas-de-Calais, par exemple, on observe une moyenne légèrement inférieure, avec environ 9,3 emplois par exploitation : 3,4 emplois directs et 5,9 emplois indirects.



Une exploitation agricole régionale génère en moyenne l'emploi de 9,3 actifs

1 exploitation agricole = 9,3 emploi*

3,4 emplois sur l'exploitation

dont



dont

2 emplois permanents
sur l'exploitation

1,4 emploi non-salarié

2 emplois salariés

5,9 emplois indirects

dont



4,3 emplois en amont-aval



1,6 emplois dans
services, administration et OPA

* en moyenne
Note : l'emploi correspond ici au nombre d'actifs travaillant dans l'ensemble des activités recensées de l'amont à l'aval, quelque soit le statut d'emploi, le contrat et le temps de travail.
Sources : Fichier agroalimentaire partenarial Hauts-de-France CCI-Agroé-Chambre d'agriculture 2016, ACOSS 2016, MSA 59-62 et MSA Picardie 2015, traitements Chambre d'agriculture Hauts-de-France



Conclusion

Le territoire d'Agence connaît une transformation profonde de son secteur agricole, marquée par une baisse continue du nombre de chefs d'exploitation et de coexploitants (-9,7 % entre 2010 et 2020), reflétant une tendance nationale de recul de la population agricole active.

Cette diminution s'accompagne d'une recomposition de la main-d'œuvre agricole : alors que la main-d'œuvre familiale, historiquement centrale, s'effondre (-35,3 % en dix ans), les exploitations se tournent de plus en plus vers des salariés permanents (+27,9 %) pour en pallier le recul. Toutefois, **le volume global d'emploi agricole, exprimé en Équivalent Temps Plein (ETP), enregistre une baisse de 13,2 %**, révélant un recul du travail agricole, malgré une stabilité du nombre d'emplois par exploitation (1,7 ETP). Cette stabilité apparente masque en réalité une transformation en profondeur du monde agricole marquée par l'agrandissement des exploitations et une mécanisation accrue qui permettent de faire face à la baisse de disponibilité de la main-d'œuvre.

Par ailleurs, la main-d'œuvre saisonnière, bien que toujours essentielle dans certaines filières comme le maraîchage, est globalement en recul sur la majorité du territoire. Seule la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin voit une hausse significative de cette catégorie d'emploi (+54,5 %).

En parallèle, les Industries Agroalimentaires (IAA) restent un pilier du tissu économique local. Malgré une baisse du nombre d'établissements (de 300 à 262 entre 2014 et 2023), l'emploi dans ce secteur progresse, traduisant une **dynamique de concentration et de rationalisation des structures**. Les grandes entreprises comme McCain, Tereos ou Herta illustrent cette montée en puissance. Cependant, **la part des emplois dans les IAA demeure globalement modeste** (4,3 % des emplois totaux), sauf dans certaines zones rurales où elle constitue un levier économique majeur, comme sur la Communauté de Communes du Ternois (18,9 %).



AGENCE D'URBANISME DE L'ARTOIS

8 Avenue de Paris, Centre Jean Monnet1
Entrée Piémont, BP n°7, 62400 BETHUNE
03 21 56 11 42 - contact@aulartois.fr

www.aulartois.fr |

